

Journal Sud Ouest

Décembre 2019

Saintes : les cyclistes en mal d'informations

Lecture 3 min

[A La Une Saintes](#)



Les vélos en libre service "Vélo die" vont être remplacés en avril 2020 ©
Crédit photo : T. S.

Par Thibault Seurin
Publié le 23/12/2019
Mis à jour à 10h34

308 usagers du vélo ont donné leur avis dans le cadre du baromètre « Parlons vélo », porté localement par Saintes à vélo. Les ronds-points sont désignés comme des points noirs.

Entre le 9 septembre et le 30 novembre, la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) a mené une consultation nationale « **Parlons vélo** » pour questionner les usagers. À Saintes, l'initiative a été relayée par l'association Saintes à vélo : 308 personnes ont participé, contre 182 lors du premier baromètre en 2017. Il s'agissait notamment d'indiquer trois

points noirs et trois portions à aménager en priorité. Mais, compte tenu des résultats, il semble que tous les participants n'ont pas épuisé l'ensemble de leurs réserves.

« Beaucoup d'utilisateurs ont apposé leurs points noirs sur les **ronds-points**, constate la secrétaire de Saintes à Vélo, Esterina Carpenito. Mais également sur le **cours National et l'avenue Gambetta**. Alors que nous, les cyclistes aguerris, n'empruntons pas ces axes car nous avons des itinéraires bis. Cela traduit un manque d'information des usagers. »

« Sud Ouest » a également mené sa propre consultation « Saintes, ville cyclable », dont les résultats sont à retrouver sur notre site Internet.

LA RÉDACTION VOUS CONSEILLE

- **Viticulture : la charte de bon voisinage torpillée à la base**
- **Photographe Elisabeth Rodanet : une femme ouvre la voie à Rochefort**

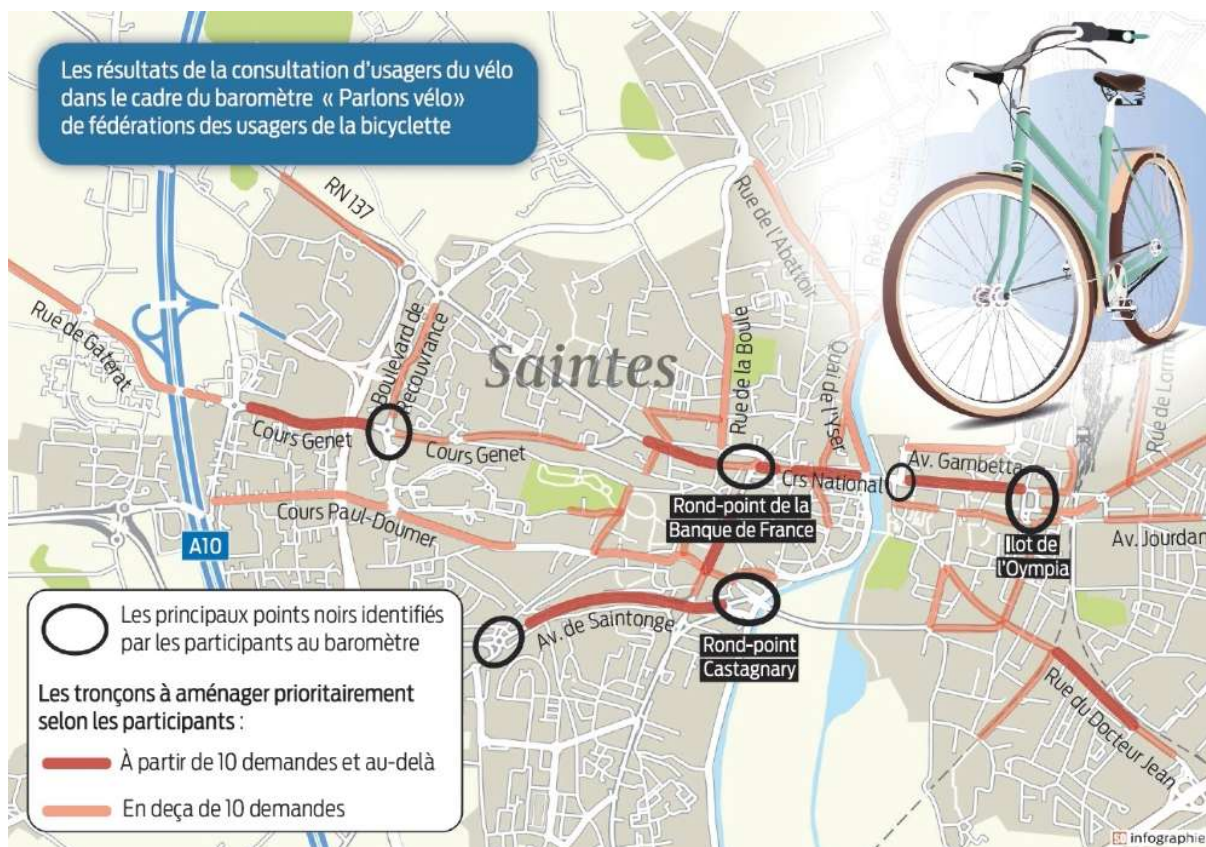
Une information des usagers à améliorer

La secrétaire met en avant le guide « La ville, un espace à partager » publié par la Ville de Dunkerque afin de sensibiliser aux bons comportements.

« Il s'agit de s'adresser aussi aux cyclistes. Par exemple, beaucoup ne savent ou n'osent pas prendre leur place sur la chaussée. Il ne faut surtout pas frôler les voitures qui sont stationnées sur le côté : une porte peut s'ouvrir ! »

Il est également impératif de circuler au centre de la chaussée quand le cycliste est engagé dans un rond-point.

Esterina Carpenito poursuit : « La ville a récemment multiplié l'installation de "sas", c'est-à-dire des espaces dédiés pour les vélos aux feux tricolores ainsi que les "tourne-à-droite" pour cyclistes. C'est très bien. Mais c'est dommage de ne pas avoir eu de communication aux usagers. Certains ne connaissent pas la signification de cette signalisation. »



© Crédit photo : "SO"

Encore beaucoup de ruptures de pistes cyclables

L'association, comme le baromètre, pointe l'îlot de l'Olympia comme difficile d'accès. Avec la modification des sens de circulation, le cycliste arrivant de l'avenue Gambetta a deux choix : contourner l'ancien cinéma au milieu du flot de voitures ou passer sur le trottoir, à pied.

« De manière générale, il y a beaucoup de ruptures de pistes ou bandes cyclables, relève le président de Saintes à vélo Hervé Dulong. Car Saintes n'a pas de schéma directeur cyclable »

Pour le réaliser, la Communauté d'agglomération de Saintes (CdA) a retenu le bureau d'études toulousain Iter. Il doit débiter sa mission en janvier.

Les sorties et entrées de ville restent à aménager

Saintes à vélo et le baromètre soulignent également des manques d'infrastructures en sortie et entrée de ville. Par exemple, dans le cours

Genêt, les bandes cyclables s'arrêtent après le dernier rond-point avant de passer sous la rocade. Les travaux de cette portion sont programmés, sous réserve de vote du budget, pour 2021 (lire par ailleurs).

Des doubles sens cyclables avec peu d'accidents

L'association Saintes à vélo est en train de rencontrer les équipes des candidats aux prochaines élections municipales. « Il s'agit de les informer, précise Esterina Carpenito. On se rend compte qu'il existe encore beaucoup de préjugés, comme sur les **doubles sens cyclables**. Ils sont mis en place à Saintes depuis presque dix ans. **Il n'y a pas pratiquement pas eu d'accident**. C'est un débat qui est lancé par ceux qui ne pratiquent pas le vélo. Dans un double sens cyclable, on se jauge, on sourit et on passe. » Un bémol : le président Hervé Dulong estime que le double sens cyclable de la rue de l'Arc de triomphe est « mal fait. Pour nous, la zone devrait être en zone 20 km/heure ».

Le maillage du réseau se poursuit

Des travaux pour installation d'une piste cyclable mixte pour piétons et vélos sont en cours dans la rue de la Côté-de-beauté, qui part du rond-point de Saintronic pour aller jusqu'à celui du restaurant la Pataterie. Ils se déroulent en même temps qu'un chantier de voirie mené par le Conseil départemental.

« Le chantier de la piste prend du retard, reconnaît le premier adjoint au maire en charge des travaux Jean-Pierre Roudier. Nous voulons boucler tout le secteur en pistes cyclables séparées de la route. » La partie du cours Genêt, qui reste à aménager, est programmée pour 2021.

L'avenue de Saintonge ciblée

En 2020, la Ville va réaliser une piste cyclable sur l'avenue de Saintonge, entre le rond-point Castagnary et celui dit « des pompiers ».

Les cyclistes passeront en bas de la voie d'insertion des véhicules, dont la vitesse sera réduite. La piste se dédoublera pour passer d'un côté et de l'autre des piles du pont du cours Reverseaux. Pour rejoindre le tracé de la

Flow vélo – au niveau du quai Palissy – la Ville de Saintes a fait le choix de réaliser un passage par la rue des Tanneries pour mener jusqu'à la place de l'Aubarrée.

La poursuite de la piste mixte destinée aux piétons et aux vélos sur l'autre extrémité de l'avenue de Saintonge est également prévue pour 2020. Il s'agit de la portion, sur la rive droite, qui file jusqu'au rond-point de la rue Marcellin-Berthelot.

VOTRE COMMENTAIRE

Les commentaires sont fermés pour cet article.

+COMMENTÉS

TOUTES LES
RUBRIQUES